



# Syndicat Local *FO Justice* CP RIOM

## COUP DE BOULE EN MA2 !!! ET ÇA CONTINUE...

Le 02 février 2024 à 11h30 lors de la distribution du repas au 2<sup>e</sup> étage de la Maison d'Arrêt 2, le détenu L. agresse violemment notre collègue Guillaume.

Ce condamné hébergé à RIOM depuis août 2023 et libérable en avril 2026 assène un violent coup de tête sur le nez du surveillant venant lui apporter son repas.

### Et pourquoi un tel acte de violence ???

Parce que ce détenu est manifestement atteint de graves troubles mentaux !!!

Encore un de plus qui lors de son précédent « séjour » à RIOM avait été placé au Quartier d'Isolement...

### Que fait un tel individu dans un établissement pénitentiaire ? Sa place est dans un hôpital !!!!

Depuis son arrivée, de nombreux agents ont observé et rendu compte des comportements étranges de cet homme : ne communiquant avec personne sauf pour insulter et exhiber ses parties génitales, vivant prostré dans sa cellule, ne sortant jamais en promenade, refusant de s'alimenter et de voir le personnel médical, avec une hygiène déplorable...

### Tous les voyants sont au rouge et que fait notre Direction ???

Des CPU pour dire : « Attention il y a un risque de violence, ouverture à deux agents ».

**Tout le monde sait qu'il va y avoir passage à l'acte et ce sont les surveillants qui sont en première ligne qui ramassent !!!**

**Ça suffit Monsieur le Directeur, AGISSEZ, vous êtes responsable de la sécurité de vos agents !!!**

**Le Syndicat local FO JUSTICE** condamne les violences envers les personnels.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** apporte son soutien à Guillaume, victime de cet individu totalement dérangé.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** dénonce l'impuissance de notre Institution dans la gestion des malades mentaux. Pendant que vous êtes en réunion les agents subissent les coups !!!

**SL FO Justice Riom**  
Le 2 février 2024

